

Mercredi, 24 août 2016

À l'attention du ministre de la Culture

Objet : Revendication en lien avec le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Je me présente, je m'appelle Sylvie Noël, et j'ai perdu la vue de façon complète en avril 2012, suite à une chirurgie à l'hypophyse. Dès lors, ma vie a complètement basculé, autant au niveau professionnelle, scolaire que culturelle.

- Arrêt de travail complet, moi qui était souvent sur la route;
- Arrêt complet de mes études, à l'Université en gestion de projets.
- Arrêt de mes sorties culturelles, du fait qu'il n'y avait rien d'accessible et adapté pour les personnes avec des limitations visuelles – autant aveugles qu'amblyopes

Moi qui avait alors toujours été active, il m'apparaissait inconcevable de constater que, tristement, la plupart des activités adaptées aux personnes aveugles ou amblyopes étaient à la maison – vidéodescription sur la télévision ou encore ordinateur adapté avec un logiciel parlant). Rien pour me sortir de l'isolement !

Heureusement, le hasard des choses a fait en sorte que j'ai fait la rencontre d'autres personnes dans ma situation lors de rares activités adaptées. Quel fut mon plaisir de constater que tous avaient un intérêt de services culturel accessibles pour les gens aveugles et amblyopes.

Il faut se rappeler que les personnes aveugles et amblyopes vivent souvent dans la solitude et l'isolement, même souvent avec des moyens financiers limités se rapprochant à la pauvreté.

À ce jour, un seul organisme a eu la générosité de s'impliquer pour bâtir et offrir un service de Théatrodéscription pour les personnes ayant des limitations visuelles (aveugles ou amblyopes) ou même auditives. J'ai eu la chance d'aller au théâtre avec ce type de service en Théatrodéscription et le service est très professionnels et de qualité avec un système d'écoute qui n'est pas dérangement pour la clientèle en générale, ce qui nous permet d'être parmi eux dans la salle de théâtre.

Il est merveilleux de constater que certaines troupes de théâtre ont pris le temps de se rendre accessible, à des coûts raisonnables, pour les personnes aveugles ou amblyopes, mais il est en même temps triste de constater qu'il s'agit du seul service culturel adapté disponible. Dans les salles de spectacles, je sais qu'il existe des normes pour les personnes avec des limitations auditives, normes qui ont été instauré suite aux revendications de ce groupe de citoyens. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour les personnes aveugles ou amblyopes. C'est pourquoi je prends le temps de vous envoyer ce mémoire pour faire la revendication d'un service également adapté à nos limitations visuelles.

Une fois les services adaptés, autant pour les personnes à mobilité physiques que visuelles ou auditives, n'est-il pas alors question d'accessibilité universelle ?

Merci,

Sylvie Noël